

3 novembre 2020

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES**

Le conseil de la municipalité de Saint-Hugues siège en séance ordinaire du conseil ce 3 novembre 2020, par voie de vidéoconférence.

Sont présents à cette vidéoconférence, René Martin, Audrey Lussier, Thomas Fortier-Pesant, Ginette Daviau et Michaël Bernier, tous formant quorum, sous la présidence de Richard Veilleux, maire.

Le conseiller Simon Valcourt se joint à la séance à 20h05.

Assiste également à la séance, par voie de vidéoconférence, Carole Thibeault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 4 novembre 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence.

À vingt heures (20h), Monsieur Richard Veilleux, maire, procède à l'ouverture de la séance du conseil.

20-11-180

**2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
  - 3.1 Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2020;
- 4. TRÉSORERIE :**
  - 4.1 Adoption des comptes payés à payer – Bordereau # 2020-10-27;
  - 4.2 Adoption du budget de la Régie Intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains pour l'exercice financier 2021;
  - 4.3 Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales – Dossier n° : 2019-54100-16-0560;
  - 4.4 Décompte progressif # 5 et acceptation provisoire – Sintra – Travaux de réaménagement de la rue Saint-Germain;
  - 4.5 Décompte progressif # 3 et réception définitive – Pavage Drummond – Rues Larocque et Gaudreault.
- 5. ADMINISTRATION :**
  - 5.1 Dépôt – Rapport de l'inspecteur;

3 novembre 2020

- 5.2 Avis de motion, présentation et dépôt – Projet de règlement numéro 254-20-01 concernant la collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la municipalité;
  - 5.3 Avis de motion, présentation et dépôt – Projet de règlement numéro 255-20-01 concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la municipalité;
  - 5.4 Avis de motion, présentation et dépôt – Projet de règlement numéro 256-20-01 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité;
  - 5.5 Fermeture de la mairie pour les vacances des Fêtes;
  - 5.6 Gestion des archives 2021 – Mandat à la firme HB archivistes, s.e.n.c.;
  - 5.7 Évaluation de trois immeubles de la municipalité – Entériner le mandat confié à la firme Sylvestre Leblond & associés.
- 6. VOIRIE-AQUEDUC-ÉGOUT :**
- 6.1 Déneigement de la portion commune du rang Barreau par la Municipalité de Saint-Jude – Saison 2020-2021;
  - 6.2 Avis de motion, présentation et dépôt du projet de règlement # 306-20 concernant l'économie d'eau potable;
  - 6.3 Contrat d'entretien des gazon – Saison 2021;
  - 6.4 Remplacement de l'ordinateur et mise à jour de la licence Multipli-Cité – Réservoir d'eau potable – Mandat à la firme Automatisation JRT inc.;
  - 6.5 Émondage et entretien parc Ramezay – Mandat à la firme Service d'Arbres de la Sablonnière inc.
- 7. URBANISME :**
- 7.1 Aucun point
- 8. REQUÊTES DIVERSES :**
- 8.1 Centraide Richelieu-Yamaska – Demande d'appui financier;
  - 8.2 La grande semaine des tout-petits 2020 – 15 au 21 novembre 2020 – Proclamation;
  - 8.3 Signalisation – Traverses de motoneige – Club de motoneige ASAN inc.;
  - 8.4 Demande de la Fabrique de Saint-Hugues – Réparation du pavage – Cour de l'église.
- 9. INCENDIE :**
- 9.1 Projet de mise en commun régional de la gestion administrative des services incendies, autre que celui de Saint-Hyacinthe et ses dessertes – Déclaration de non-intérêt.
- 10. IMMEUBLES :**
- 10.1 Aucun point
- 11. VARIA :**
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS : (30 MINUTES)**
- 13. LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par la conseillère Ginette Daviau, appuyé par la conseillère Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé, en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉE

20-11-181

**3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 OCTOBRE 2020**

Il est proposé par la conseillère Audrey Lussier, appuyé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal du 6 octobre 2020 tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉE

20-11-182

**4.1 ADOPTION DES COMPTES PAYÉS À PAYER –  
BORDEREAU # 2020-10-27**

Les membres du conseil ont tous reçu une copie du bordereau # 2020-10-27 des comptes payés

3 novembre 2020

et à payer au montant de 152 628,10\$ pour le mois d'octobre 2020, ainsi que le montant des salaires versés pour le mois de septembre 2020 au montant de 19 068,05\$. Il est proposé par le conseiller René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les comptes payés et à payer totalisant 171 696,15\$.

ADOPTÉE

20-11-183

**4.2 ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DU NORD DES MASKOUTAINS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021;**

Considérant que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2021 et nous l'a transmis pour adoption ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par la conseillère Audrey Lussier et résolu

Que ce conseil adopte le budget de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, pour l'exercice financier 2021, tel que soumis ; copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A".

ADOPTÉE

20-11-184

**4.3 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES – DOSSIER N° : 2020-54100-16-0560**

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 154 411\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Ginette Daviau, appuyé par le conseiller Thomas Fortier-Pesant et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Hugues informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉE

20-11-185

**4.4 DÉCOMPTE PROGRESSIF # 5 ET ACCEPTATION PROVISOIRE – SINTRA – TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE SAINT-GERMAIN**

Suite à la recommandation du Service d'ingénierie et d'expertise technique de la MRC des Maskoutains datée du 27 octobre 2020, il est proposé par le conseiller René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser le paiement du décompte #5 au montant de 241 223,01\$ (taxes incluses), qui tient compte de la retenue de 5% prévue au contrat, après réception provisoire, à la firme Sintra, concernant les travaux de réaménagement de la rue Saint-Germain.

ADOPTÉE

20-11-186

**4.5 DÉCOMPTE PROGRESSIF # 3 ET RÉCEPTION DÉFINITIVE – PAVAGE DRUMMOND – RUES LAROCQUE ET GAUDREAU**

Suite à la recommandation du Service d'ingénierie et d'expertise technique de la MRC des Maskoutains datée du 28 octobre 2020, il est proposé par la conseillère Ginette Daviau, appuyé par le conseiller Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

3 novembre 2020

D'autoriser le paiement du décompte #3 au montant de 4 746,13\$ (taxes incluses), qui tient compte de la libération de la retenue de 5% prévue au contrat, suite à la réception définitive, à la firme Pavage Drummond inc., concernant les travaux de pavage des rues Larocque et Gaudreault.

ADOPTÉE

#### **5.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR**

La directrice générale dépose, auprès des membres du conseil municipal, le rapport émis par M. Mathieu Brunelle-Descheneaux, inspecteur en bâtiment, ainsi que la liste des permis pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2020.

#### **5.2 AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 254-20-01 CONCERNANT LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ**

Le conseiller Simon Valcourt, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 254-20-01 concernant la collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la municipalité.
- dépose le projet du règlement numéro 254-20-01, intitulé « Règlement numéro 254-20-01, concernant la collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la municipalité ».

#### **5.3 AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 255-20-01 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ**

Le conseiller Simon Valcourt, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 255-20-01 concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la municipalité.
- dépose le projet du règlement numéro 255-20-01, intitulé « Règlement numéro 255-20-01, concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la municipalité ».

#### **5.4 AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 256-20-01 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ**

Le conseiller Simon Valcourt, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 256-20-01 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité.
- dépose le projet du règlement numéro 256-20-01, intitulé « Règlement numéro 256-20-01, concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité ».

20-11-187

#### **5.5 FERMETURE DE LA MAIRIE POUR LES VACANCES DES FÊTES**

À l'occasion de la période des Fêtes, il est proposé par la conseillère Audrey Lussier, appuyé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la

3 novembre 2020

fermeture de la Mairie du jeudi 17 décembre 2020 à 16h00, jusqu'au lundi 4 janvier 2021, 9h30.

ADOPTÉE

20-11-188

**5.6 GESTION DES ARCHIVES 2021 – MANDAT À LA FIRME HB ARCHIVISTES, S.E.N.C.**

Il est proposé par la conseillère Ginette Daviau, appuyé par le conseiller Michaël Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser HB archivistes, s.e.n.c. à effectuer les travaux de gestion des archives de la mairie pour l'année 2021, selon les termes de l'offre de services reçue en date du 13 octobre 2020.

ADOPTÉE

20-11-189

**5.7 ÉVALUATION DE TROIS IMMEUBLES DE LA MUNICIPALITÉ – ENTÉRINER LE MANDAT CONFIE À LA FIRME SYLVESTRE LEBLOND & ASSOCIÉS**

Considérant que la municipalité bénéficie actuellement d'un crédit de 10% de la prime bâtiment/contenu sur les immeubles ayant fait l'objet d'une évaluation professionnelle, soit :

- 174 St-Germain : Caserne incendie
- 207 St-Germain : Centre récréatif Martin-Pelletier
- 390 Notre-Dame : Salle municipale

Considérant que la période de validité de ces évaluations professionnelles viendra à échéance le 31 décembre 2020;

Considérant qu'il est hautement recommandé de faire procéder à une nouvelle évaluation professionnelle de ces bâtiments afin de conserver ce crédit et de vérifier l'exactitude des limites d'assurances actuelles;

Considérant le mandat confié à la firme Sylvestre Leblond & associés suite à l'offre de services reçue en date du 30 septembre 2020;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Audrey Lussier, appuyé par le conseiller Thomas Fortier-Pesant et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'entériner le mandat confié à la firme Sylvestre Leblond & associés.

ADOPTÉE

20-11-190

**6.1 DÉNEIGEMENT DE LA PORTION COMMUNE DU RANG BARREAU PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE – SAISON 2020-2021**

Considérant l'article 3 de l'entente révisée signée avec la Municipalité de Saint-Jude en date du 15 mars 2010 concernant l'entretien des chemins l'hiver;

Considérant que la Municipalité de Saint-Jude possède déjà tous les équipements nécessaires à l'enlèvement de la neige;

En conséquence, il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre reçue de la Municipalité de Saint-Jude, datée du 7 octobre 2020, pour le déneigement de la portion commune du rang Barreau, soit une distance de 0.461 kilomètre et ce pour la saison 2020-2021 dont le tarif est calculé sur une base de 2 200 \$/kilomètre. Le coût de l'abrasif sera facturé selon les modalités de l'article 3 de l'entente.

ADOPTÉE

**6.2 AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 306-20 CONCERNANT L'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE**

Le conseiller Thomas Fortier-Pesant, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 306-20 concernant l'économie d'eau potable.
- dépose le projet du règlement numéro 306-20, intitulé « Règlement numéro 306-20, concernant l'économie d'eau potable, afin de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité de la ressource ».

20-11-191

**6.3 CONTRAT D'ENTRETIEN DES GAZON – SAISON 2021**

Il est proposé par le conseiller Simon Valcourt, appuyé par la conseillère Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat d'entretien des terrains de la Municipalité à la firme Lavage André, pour la saison 2021, selon les termes du contrat à intervenir entre Lavage André et la Municipalité, tels que présentés aux membres du conseil pour approbation.

ADOPTÉE

20-11-192

**6.4 REMPLACEMENT DE L'ORDINATEUR ET MISE À JOUR DE LA LICENCE MULTIPLI-CITÉ – RÉSERVOIR D'EAU POTABLE – MANDAT À LA FIRME AUTOMATISATION JRT INC.**

Considérant la soumission reçue de la firme Automatisation JRT inc., en date du 30 octobre 2020, pour le remplacement de l'ordinateur au réservoir d'eau potable, ainsi que la mise à jour de la licence multipli-cité, la main d'œuvre de mise en route, l'installation et la formation sur place;

En conséquence, il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'offre reçue, en date du 30 octobre 2020, de la firme Automatisation JRT inc., pour la réalisation de ce mandat.

ADOPTÉE

20-11-193

**6.5 ÉMONDAGE ET ENTRETIEN PARC RAMEZAY – MANDAT À LA FIRME SERVICE D'ARBRES DE LA SABLONNIÈRE INC.**

Considérant la soumission reçue de la firme Services d'Arbres de la Sablonnière inc., datée du 21 octobre 2020, concernant les travaux d'émondage et d'abattage d'arbres dans le parc Ramezay;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Ginette Daviau, appuyé par la conseillère Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'offre reçue, en date du 21 octobre 2020, pour la réalisation de ce mandat, avec l'option de laisser quelques troncs d'arbres sur place afin de créer des habitats naturels et d'améliorer la biodiversité.

ADOPTÉE

20-11-194

**8.1 CENTRAIDE RICHELIEU-YAMASKA – DEMANDE D'APPUI FINANCIER**

Considérant la demande d'appui financier reçue de l'organisme Centraide Richelieu-Yamaska, datée du 23 septembre 2020,

Il est proposé par le conseiller Thomas Fortier-Pesant et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'offrir la somme de 100\$ à cet organisme afin de l'aider dans l'atteinte de ses objectifs.

ADOPTÉE

3 novembre 2020

20-11-195

**8.2 LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS 2020 – 15 AU 21 NOVEMBRE 2020 – PROCLAMATION**

Considérant que la Grande semaine des tout-petits (GSTP) qui se tiendra du 15 au 21 novembre 2020 sera l'occasion de porter un regard sur la petite enfance au Québec et de réfléchir collectivement aux mesures à prendre afin que tous les enfants démarrent dans la vie avec les meilleures chances possible;

Considérant que les municipalités et les MRC ont non seulement un rôle à jouer auprès des tout-petits de 0 à 5 ans, elles peuvent aussi faire une réelle différence;

Considérant que les tout-petits sont les adultes de demain et qu'il faut donner à chacun d'entre eux une chance égale de se réaliser pleinement et devenir des adultes épanouis et engagés;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Thomas Fortier-Pesant et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De proclamer la semaine du 15 au 21 novembre 2020, Grande semaine des tout-petits (GSTP) et d'encourager les concitoyens et concitoyennes à reconnaître l'importance d'agir dès la petite enfance dans le développement des jeunes enfants.

ADOPTÉE

20-11-196

**8.3 SIGNALISATION – TRAVERSES DE MOTONEIGE – CLUB DE MOTONEIGE ASAN INC**

Considérant la demande du Club de motoneige Asan inc. pour l'installation de la signalisation nécessaire afin d'aviser les automobilistes qu'il y a des traverses de motoneige;

Il est proposé par le conseiller Simon Valcourt, appuyé par la conseillère Audrey Lussier et résolu, à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil municipal entérine l'installation de la signalisation nécessaire pour les traverses suivantes :

- Bourgchemin Est et Ouest
- 3<sup>ième</sup> rang

ADOPTÉE

20-11-197

**8.4 DEMANDE DE LA FABRIQUE DE SAINT-HUGUES – RÉPARATION DU PAVAGE – COUR DE L'ÉGLISE**

Considérant la lettre reçue de la Fabrique de Saint-Hugues en date du 18 octobre 2020 dont l'objet concernait des réparations de pavage à effectuer en 2021 dans la cour de l'église;

Considérant que le passage piétonnier longeant l'arrière de l'église présente des affaissements le rendant non sécuritaire;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Michaël Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter la demande de la Fabrique de Saint-Hugues afin que des réparations soient effectuées en 2021, en même temps que les travaux de rapiéçage manuel et mécanique.

ADOPTÉE

20-11-198

**9.1 PROJET DE MISE EN COMMUN RÉGIONAL DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DES SERVICES INCENDIES, AUTRE QUE CELUI DE SAINT-HYACINTHE ET SES DESSERTES – DÉCLARATION DE NON-INTÉRÊT**

CONSIDÉRANT la résolution 20-10-326 reçue, par courriel, de la MRC en date du 22 octobre 2020 qui demande à la municipalité de déclarer son intérêt pour le projet cité en titre;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Hugues forme une régie avec la municipalité de Saint-Barnabé-Sud pour le service incendie et que ce dernier détient déjà une telle ressource;

3 novembre 2020

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michaël Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE DÉCLARER que la municipalité de Saint-Hugues n'a pas d'intérêt à prendre part au projet cité en titre;

DE TRANSMETTRE une copie de cette résolution à la MRC des Maskoutains avant le 11 Novembre 2020.

ADOPTÉE

## **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

20-11-199

## **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

À vingt heures trente et une (20h31), il est proposé par la conseillère Audrey Lussier, appuyé par le conseiller Thomas Fortier-Pesant et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

ADOPTÉE

Signé à Saint-Hugues, ce ( <sup>e</sup> ) jour de \_\_\_\_\_ 2020.

\_\_\_\_\_  
Richard Veilleux, maire

\_\_\_\_\_  
Carole Thibeault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière adjointe